

La liberté d'aller et venir : une question éthique en contexte de crise sanitaire (2021)

Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Informations
EN FAVEUR DES PERSONNES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ • GRAND EST

SIÈGE SOCIAL : Cité Administrative Tirlet • 5 rue de la Charrière • Bât. 3 • 51036 CHÂLONS EN CHAMPAGNE CEDEX
TÉL. : 03 26 68 35 71 • E-MAIL : chalons@creai-grand-est.fr • SITE : www.creai-grand-est.fr

ANTENNE LORRAINE : 1 rue du Vivarais • 54500 VANDŒUVRE-LÈS-NANCY
TÉL. : 03 83 37 90 81 • E-MAIL : nancy@creai-grand-est.fr

ANTENNE ALSACE : 80 avenue du Neuhof • 67100 STRASBOURG
TÉL. : 03 88 41 86 37 • E-MAIL : strasbourg@creai-grand-est.fr



Table des matières

CONTEXTE.....	3
OBJECTIFS DE LA FORMATION.....	3
PROGRAMME ET OBJECTIFS.....	3
PUBLIC.....	5
INTERVENANT PRESSENTI.....	5
MODALITES PEDAGOGIQUES.....	5
MOYENS PEDAGOGIQUES.....	5
MOYENS PERMETTANT D'APPRECIER LES ACQUIS DE LA FORMATION.....	5
EVALUATION DE LA FORMATION.....	6
SANCTION DE LA FORMATION.....	6

CONTEXTE

Notion complexe, l'éthique s'apparente à la morale, au droit, aux bonnes pratiques, à la déontologie, à la responsabilité. Selon la HAS, "l'éthique est une réflexion qui vise à déterminer le bien agir en tenant compte des contraintes relatives à des situations déterminées". Au niveau institutionnel, la réflexion éthique émerge généralement d'un questionnement amené par les professionnels ou les personnes accompagnées et leurs proches, en lien avec des situations concrètes et singulières qui entrent en contradiction avec des valeurs ou des principes d'intervention.

La question de la libre circulation des personnes accompagnées survient régulièrement dans les réflexions éthiques des professionnels du secteur social, médico-social et sanitaire. La circulation est une liberté fondamentale garantie par l'article 13 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et par l'article 8 de la Charte des droits et libertés de la personne accueillie en ESMS. L'exercice de cette liberté connaît parfois des restrictions, car elle doit être conciliée avec les contraintes liées à la sécurité des personnes. Elle implique la responsabilité des professionnels à la fois dans le cadre du respect de l'intégrité physique de la personne mais également dans le cadre de la bienveillance assurée durant son accueil dans l'établissement. Toutefois, en empêchant l'expérience de l'altérité et la fréquentation de l'environnement extérieur, et par conséquent la prise de risque, c'est finalement l'autonomie et l'autodétermination de la personne qui peuvent se trouver empêchées.

Dans le contexte sanitaire de la crise Covid, les préconisations des autorités sanitaires pour assurer la sécurité de la population ont eu pour conséquences de limiter, voire de supprimer à la fois les déplacements et les contacts sociaux de tous les citoyens et en particulier les personnes vulnérables comme les personnes âgées et les personnes en situation de handicap. Ces restrictions et leurs conséquences notamment sur la santé des personnes accompagnées ont été fortement médiatisées, relayées par les familles, les aidants, les professionnels, les associations, soulevant des questions éthiques sur lesquelles il paraît nécessaire de revenir en équipe dans les ESMS.

Cette journée sur le questionnement éthique et la liberté de circulation vise à permettre aux équipes professionnelles de l'ADAPEI Papillons Blancs d'Alsace, de l'APEI Centre Alsace, du CDRS et de l'Institution Les Tournesols de développer des échanges et une réflexion commune dans leurs champs d'action spécifiques.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

PROGRAMME ET OBJECTIFS

08h45 • Accueil

09h30 • Ouverture de la journée

- Nicolas DUBUY, Directeur Général du Centre Départemental de Repos et de Soins de Colmar,
- Arnaud MARCHAND, Directeur Général de l'ADAPEI Papillons Blancs d'Alsace
- Dr Stéphane CARNEIN. « Y a-t-il une place pour l'éthique en période de médecine de crise ? »

9h45 • Conférence inaugurale. L'éthique : de quoi parle-t-on ? Quel

questionnement éthique pendant la crise Covid ?

- Pr Anne DANION, pédopsychiatre, Présidente du Conseil d'orientation de l'Espace de Réflexion Ethique Grand Est

10h45 • Retours d'expérience du terrain. Les questions éthiques

pendant la crise

Echanges collectifs avec la salle, avec les témoignages en réaction de :

- Anna MINVILLE, Directrice Qualité et Développement à l'ADAPEI PBA
- Delphine FRANK, Directrice Pôle Santé et Accompagnement médical, APEI CA
- Emmanuel DE BOISSIEU, Directeur adjoint, Institut Les Tournesols
- Françoise Bravin, cadre supérieur au CDRS sur le secteur handicap, également coordinatrice de parcours complexe

11h15 • La liberté d'aller et venir : approche juridique & recommandations

- Valérie DAMASE, Conseillère technique CREA Grand Est

12h • Pause repas

13h30 • Des ateliers pour illustrer les questionnements éthiques au sein des équipes (2 ateliers au choix parmi 4)

- Le secteur enfance

Alexandre FRUGIER chef de service Impro de Bollwiller + un encadrant, APBA

Laëtitia KRAFT, chef de service et Marilyne REMY, éducatrice de l'IMP, Institut Les Tournesol

- **Le secteur travail**

Wendy BOHLER, éducatrice de l'Esat Evasion, + un éducateur des FHTH, APEI Centre Alsace

Mireille KOEPFERT, responsable plateau d'accompagnement social et d'insertion professionnelle et Jérémy DA CUNHA, responsable du site de l'ESAT de Colmar, Institut Les Tournesols

- **Les hébergements adultes**

Maria Dolores MOLINA BATTISTA, Responsable Mission Transformation et Evolution de l'offre du Pôle Hébergements et Accompagnement 68 + un encadrant, APBA

Kévin RUMMEL, Psychologue et Jean-Philippe KAMMERER, Cadre de santé, CDRS

- **Les unités spécifiques**

Charlotte GURLY, éducatrice, et Annick SCHWOERER, maitresse de maison du FAM Le Charme (spécifique autisme), APEI Centre Alsace

Dr Stéphane CARNEIN, médecin coordonnateur, CDRS

15h • Pause

15h15 • Restitution des ateliers

15h45 • Synthèse de la journée

- Thibault MARMONT, Directeur du CREAI Grand Est

16h • Clôture de la journée

- Guillaume FISCHER, Directeur Général de l'Institut Les Tournesols
- Maxime HERRGOTT, Directeur Général de l'APEI Centre Alsace

PUBLIC

Personnels de l'ADAPEI Papillons Blancs d'Alsace, de l'APEI Centre Alsace, du CDRS et de l'Institut Les Tournesols, Alsace.

INTERVENANT PRESSENTI

,

MODALITES PEDAGOGIQUES

MOYENS PEDAGOGIQUES

MOYENS PERMETTANT D'APPRECIER LES ACQUIS DE LA FORMATION

EVALUATION DE LA FORMATION

L'intervenant vérifiera régulièrement la pertinence de la formation au regard de la théorisation et de l'appropriation de la démarche, cette évaluation est essentiellement qualitative.

L'évaluation finale de la formation se déroule sur la base de recueil des impressions de chaque participant à partir d'un questionnaire d'évaluation – anonyme.

Un compte rendu écrit est adressé au commanditaire et reprend essentiellement les renseignements recueillis par le questionnaire.

Un questionnaire d'évaluation de l'impact de la formation, sera adressé à la Direction de la structure dans les 6 mois suivant la fin de la formation.

SANCTION DE LA FORMATION

Un émargement aura lieu à chaque séance. Une feuille de présence sera établie par le CREA Grand Est et sera signé par demi-journée par les participants et le formateur.

La formation donnera lieu à l'établissement d'une attestation de formation nominative dont les titulaires pourront se prévaloir.



Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Informations
EN FAVEUR DES PERSONNES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ ■ GRAND EST

SIÈGE SOCIAL : Cité Administrative Tirlet ■ 5 rue de la Charrière ■ Bât. 3 ■ 51036 CHÂLONS EN CHAMPAGNE CEDEX
TÉL. : 03 26 68 35 71 ■ E-MAIL : chalons@creai-grand-est.fr ■ SITE : www.creai-grand-est.fr

ANTENNE LORRAINE : 1 rue du Vivarais ■ 54500 VANDŒUVRE-LÈS-NANCY
TÉL. : 03 83 37 90 81 ■ E-MAIL : nancy@creai-grand-est.fr

ANTENNE ALSACE : 80 avenue du Neuhof ■ 67100 STRASBOURG
TÉL. : 03 88 41 86 37 ■ E-MAIL : strasbourg@creai-grand-est.fr

RIB : CRÉDIT MUTUEL 15629 02901 00034545440 69 ■ **IBAN :** FR76 1562 9029 0100 0345 4544 069
ORGANISME DE FORMATION N°21510001051 ■ MEMBRE DE LA FÉDÉRATION DES CREAI